

Contrat de Licence d'Utilisation Finale des Produits IRS

Cette Licence d'Utilisation définit le cadre d'utilisation du produit d'image de télédétection spatiale des satellites IRS (le *Produit*) livrées par GAF AG ("GAF") à l'*Utilisateur Final*.

L'*Utilisateur Final* accepte les termes de cette licence en entreprenant les actions suivantes:

- (a) accepter, dans sa totalité ou en partie, une cotation décrivant le *Produit* quelque soit la manière (ceci inclut l'utilisation du bon de commande de l'*Utilisateur Final*, même si celui-ci contient des termes et conditions erronés);
- (b) installer ou manipuler le *Produit* sur un tout type d'équipement informatique;
- (c) utiliser le *Produit*;
- (d) endommager ou détruire le *Produit*;
- (e) garder le *Produit* pendant plus de 30 jours après réception de celui-ci

L'*Utilisateur Final*, en tant que licencié, accepte d'acquérir le *Produit*, suivant les termes et conditions de ce contrat qui doit régir toutes les Licences d'Utilisation du *Produit* entre GAF et l'*Utilisateur Final*.

1 Définitions

Utilisateur Final: signifie la personne, l'entité économique légale, l'agence gouvernementale, ou toute autre entité légale, à qui est fourni le *Produit* et qui accepte les termes de ce contrat.

Produit: signifie a) l'image de télédétection spatiale des satellites IRS, ou b) tout produit créé par GAF de l'image de télédétection spatiale des satellites IRS (p. ex. mosaïques, les Modèles Numériques d'Élévation), fourni par GAF à l'*Utilisateur Final*.

Produit Altéré: est un produit généré par l'*Utilisateur Final*, ou au nom de l'*Utilisateur Final*, en modifiant ou en altérant le *Produit*. Un *Produit Altéré* contient la structure d'origine par pixels du *Produit*. Les Modèles Numériques d'Élévation (MNE) qui sont générés à partir du *Produit* par l'*Utilisateur Final*, ou au nom de l'*Utilisateur Final*, seront considérés comme des *Produits Altérés*.

Produits Dérivés: signifie des produits qui sont créés par l'*Utilisateur Final*, ou au nom de l'*Utilisateur Final*, par une dérivation ou analyse à partir du *Produit* ou du *Produit Altéré* et une modification irréversible du *Produit* ou du *Produit Altéré*. Les *Produits Dérivés* ne contiennent plus la structure d'origine par pixels du *Produit* ou du *Produit Altéré*. La vectorisation ou le classement thématique seront considérés comme des *Produits Dérivés*. Les MNE qui sont générés à partir du *Produit* ne seront pas considérés comme des *Produits Dérivés*.

2 Jouissance d'Utilisation, Utilisation Autorisée

Le droit d'utilisation de l'*Utilisateur Final* est défini ci-après:

- Licence Mono Utilisateur:** autorise l'utilisation interne du *Produit* au sein d'une entité commerciale légale, filiales non comprises, au sein d'une agence publique, sous-entités non incluses, ou au sein de toute autre entité légale, sous-entités non incluses.

- Licence Multi Utilisateur:** autorise l'utilisation interne du *Produit* au sein d'une entité commerciale légale, filiales comprises à des adresses différentes, au sein d'une agence publique, sous-entités incluses à des adresses différentes, ou au sein de toute autre entité légale, sous-entités incluses à des adresses différentes.

GAF conserve tous les droits de propriété dans le *Produit*, et l'*Utilisateur Final* ne reçoit aucun de ces droits. GAF concède à l'*Utilisateur Final*, sujet au paiement du prix d'achat, une licence non-transférable, non-exclusive pour utiliser le *Produit* comme défini ci-dessus ou comme indiqué dans toute cotation fournie à l'*Utilisateur Final* (le Droit d'Utilisation), et non pas pour toute autre utilisation. Dans le cadre de cette licence, l'*Utilisateur Final* a les droits suivants:

- (a) reformater le *Produit* sous des formats ou des supports différents de ceux dans lesquels ou sur lesquels le *Produit* a été livré;
- (b) copier en plusieurs exemplaires le *Produit* pour archivage interne ou sauvegarde de sécurité;
- (c) distribuer des extraits seulement du *Produit* et le *Produit Altéré*, dans un cadre isolé, non commercial, dans un format non manipulable, ou comme partie d'un rapport de recherche ou d'une publication;
- (d) modifier le *Produit*, par des techniques de manipulation et/ou par l'ajout d'autres données, et faire des copies du *Produit Altéré* ainsi obtenu, uniquement pour l'usage interne de l'*Utilisateur Final*;
- (e) rendre le *Produit* ou le *Produit Altéré* disponible à ses consultants, agents et sous-traitants pour des objectifs au demeurant respectueux de l'utilisation autorisée;
- (f) vendre, concéder une licence, distribuer, ou rendre disponible les *Produits Dérivés*.

3 Limitations de la Licence, Activités Prohibées

L'*Utilisateur Final* reconnaît et accepte que le *Produit* est la propriété d'GAF, contient des informations de valeur, propriété d'GAF, et est transmis à l'*Utilisateur Final* de manière confidentielle.

L'*Utilisateur Final* ne doit entreprendre aucune des actions suivantes sans l'accord écrit d'GAF:

- (a) copier, reproduire ou publier le *Produit* ou le *Produit Altéré* (même si fusionné avec d'autres matériels) autrement que conformément aux utilisations autorisées;
- (b) vendre, licencier, transférer, dévoiler le *Produit* ou le *Produit Altéré*, ou les utiliser d'aucune autre manière que celle autorisée expressément par la présente licence;
- (c) modifier ou effacer toute mention de copyright ou toute inscription mentionnant la propriété contenues dans ou sur le *Produit*.

L'*Utilisateur Final* accepte que toute représentation du *Produit* ou du *Produit Altéré* autorisée dans ce contrat de licence contiendra la mention suivante:

- (d) "Includes material © Antrix, distributed by GAF AG" quand le produit est une image de télédétection spatiale des satellites IRS, ou
- (e) "© GAF AG. Includes material © Antrix, distributed by GAF AG" quand le produit est créé par GAF de l'image de télédétection spatiale des satellites IRS (p. ex. mosaïques, les Modèles Numériques d'Élévation) et fourni par GAF à l'*Utilisateur Final*.

4 Utilisation Abusive

L'*Utilisateur Final* fournira, à l'occasion et à la demande d'GAF, des garanties sur son utilisation du *Produit* conformément aux utilisations autorisées, et l'*Utilisateur Final* garantit à GAF l'accès, à des heures raisonnables et de manière raisonnable, au *Produit* entre les mains de l'*Utilisateur Final*, ainsi qu'aux livres de compte, aux enregistrements et aux équipements de l'*Utilisateur Final* pour permettre à GAF de vérifier l'utilisation opportune du *Produit*. Le non-recours d'GAF à ce

droit ou son incapacité à découvrir ou contester un usage non opportun, ne doit pas signifier son accord ni l'abandon de ses droits. Dans le cas où l'utilisation que l'*Utilisateur Final* fait du *Produit* excède les utilisations autorisées, ou si l'*Utilisateur Final* d'autre part enfreint les termes de cette licence, GAF peut, si les recours judiciaires sont susceptibles d'être inadéquats, exiger en outre d'autres remèdes:

- (a) solliciter le renvoi du *Produit* et la destruction du *Produit Altéré* et des *Produits Dérivés*;
- (b) interdire l'utilisation ultérieure du *Produit*, du *Produit Altéré* et des *Produits Dérivés*;
- (c) facturer à l'*Utilisateur Final* le coût du contrôle et des recours effectués par GAF (incluant les frais d'avocat); et/ou
- (d) facturer à l'*Utilisateur Final* une taxe d'utilisation correspondant à l'utilisation réelle de l'*Utilisateur Final* du *Produit*, du *Produit Altéré* et des *Produits Dérivés*.

5 Garantie Limitée et Responsabilité

GAF garantit:

- (a) avoir suffisamment de droits sur le *Produit* pour rendre le *Produit* disponible à l'*Utilisateur Final* aux conditions susdites, exemptes de réclamations opposables; et
- (b) que le *Produit* sera, pendant trente (30) jours à partir de la date de livraison, intégralement conforme aux spécifications d'GAF, dans le cadre d'une utilisation sur les équipements informatiques appropriés. Les *Produits* sont complexes et peuvent contenir certaines non-conformités, défauts ou erreurs. GAF ne garantit pas que les *Produits* correspondront aux besoins ou attentes de l'*Utilisateur Final*, que les manipulations du *Produit* seront exemptes d'erreur ou ne seront pas interrompues, ou que toutes les non-conformités peuvent ou pourront être corrigées. AUCUNE GARANTIE NI EXPLICITE NI IMPLICITE SUR L'APTITUDE OU SUR L'UTILITÉ N'EST LIÉE À LA VENTE OU À L'UTILISATION DE CE *PRODUIT*.

L'*Utilisateur Final* doit notifier à GAF dans la période de garantie de 30 jours toute réclamation. La seule obligation d'GAF et le seul recours de l'*Utilisateur Final* dans le cadre de cette garantie limitée est que GAF, à sa discrétion, doit, ou bien:

- (a) entreprendre des efforts raisonnables pour réparer ou remplacer le *Produit* ou fournir dans un délai commercialement raisonnable une procédure de rappel, de manière à ce que le *Produit* soit en conformité substantielle avec les spécifications contenues dans la documentation d'GAF, ou
- (b) rembourser le montant du tarif initial payé précédemment par l'*Utilisateur Final* pour le *Produit* non-conforme.

Cette Garantie Limitée est nulle et sans valeur si une non-conformité a été causée par un accident, un abus, une mauvaise utilisation, une mauvaise application ou une modification réalisée par une entité autre que GAF. Seul l'*Utilisateur Final* bénéficie de la Garantie Limitée, qui n'est pas transférable. GAF n'est tenu responsable pour aucun préjudice, fortuit ou consécutif, associé à la possession et/ou à l'utilisation par l'*Utilisateur Final* du *Produit*. Cette garantie n'est applicable que dans la limite où aucune clause de cette garantie n'est interdite par aucune loi applicable ne pouvant pas être préempté. En plus d'autres droits éventuels cette garantie donne à l'*Utilisateur Final* des droits spécifiques.

6 Autre

Ceci est le contrat exclusif et entier entre GAF et l'*Utilisateur Final* concernant ce sujet, fusionnant tous les documents ou accords, précédents ou actuels, et toutes les discussions entre les parties. L'*Utilisateur Final* ne peut se soustraire à aucune clause de la Licence sans l'accord préalable écrit de GAF. Cette Licence est régie par la loi allemande. En cas de conflit la cour de Munich est

compétente. *L'Utilisateur Final* est tenu de payer toutes taxes sur le *Produit* ou sur les transactions, à l'exception de celles basées sur le revenu d'GAF. Si une clause de cette Licence est déclarée invalide ou non-applicable, les clauses restantes de cette Licence restent valides.

La version originale de cette Licence d'Utilisation, et la seule exécutoire, est la version anglaise.